

La charte de SOLINART

Préambule

Solinart est une association formée pour réaliser la construction d'un lieu de vie sous forme de coopérative (sans but lucratif), gérée selon la règle une personne = une voix. Les participants la font vivre en respectant à la fois les valeurs qui les réunissent et le "vivre-ensemble":

1. Solidarité

- . Cultiver l'art de vivre dans le respect et la dignité des personnes s'entraidant et s'enrichissant mutuellement sur les plans tant matériels que relationnels, culturels...
- . Respecter la vie privée tout en étant à l'écoute de l'autre.

2. Le vivre-ensemble

- . Respecter l'indépendance de chaque personne. Cette indépendance repose sur la responsabilité consciente et citoyenne afin de préserver l'intimité et la liberté de chacun, dans un esprit de bienveillance, de tolérance et de respect mutuel.
- . Rechercher le consensus dans la gestion, chacun participant activement aux décisions collectives.

3. Art et culture

- . Partager et développer des activités artistiques et manuelles.
- . Organiser des rencontres culturelles, festives, etc.
- . Participer aux activités culturelles proches.

4. Ecologie

- . Limiter les atteintes à l'environnement, respecter l'empreinte écologique tant sur le plan collectif qu'individuel: architecture adaptée à tous les âges, construction, matériaux, énergie...
- . Mutualiser des espaces et des services.

5. Ouverture

- . Rechercher la mixité sociale, culturelle et générationnelle.
- . Etre ouvert sur la vie du quartier.